

Carbone

La forêt et l'environnement impliquent des comportements qui sont de nos jours intimement liés. Il faut savoir qu'au niveau mondial, la forêt couvre 4 milliards d'ha soit 30% de la surface terrestre.

De ce fait, la forêt renferme plus de la moitié du carbone accumulé par les écosystèmes existants sur terre. De nos jours, le bilan carbone de la forêt reste positif au niveau mondial car cette dernière stocke de grandes quantités de CO². Toutes les forêts représentent en effet d'énormes réservoirs.

BILAN POSITIF POUR LA FRANCE

En effet, les politiques de reboisement mises en place depuis des dizaines d'années ont permis d'élaborer une véritable gestion durable des forêts grâce à toute une chaîne de professionnels. Quant aux propriétaires privés, ils sont en permanence sensibilisés et peuvent bénéficier d'avantages fiscaux en suivant les directives publiques.

Les forêts en France comme dans le reste du monde sont gérées durablement et jouent un rôle de réservoir de carbone. Elles retiennent le carbone à la fois dans la biomasse vivante mais également morte, que ce soit dans les matières organiques en décomposition ou dans les sols.

Ce sont en fait les processus de photosynthèse, de respiration, de transpiration, de décomposition et de combustion qui entretiennent la circulation naturelle du CO₂ entre la forêt et l'atmosphère. Un processus primordial en termes d'environnement.

Le fonctionnement dynamique des écosystèmes forestiers permet ainsi de recycler le CO². Ainsi, lorsque le stock de carbone augmente, le flux de l'atmosphère vers l'écosystème forestier est positif, on parle alors de **puits de carbone**. Quand le processus est inverse on parle alors de **source de carbone**.



On entend beaucoup parler de puits de carbone : Cette séquestration par l'arbre et la forêt du CO² est primordiale pour l'atmosphère de la planète toute entière.

Il faut bien sûr comprendre que les activités humaines modifient de façon plus ou moins importante les stocks et les échanges. Dans les forêts tempérées gérées durablement, les boisements et l'entretien permettent d'accumuler des quantités importantes de carbone. Le carbone est donc actuellement au cœur des discussions internationales sur l'effet de serre ainsi que le réchauffement climatique.

La France est extrêmement sensibilisée sur le thème de l'environnement et souhaite répondre aux engagements internationaux résultant du protocole de Kyoto, confirmés par les accords de Paris en 2015- la cop 21- qui visent à réduire nos émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement planétaire

“

Nous avons la chance en France de générer un bon taux de séquestration carbone.

Parce que nos forêts sont très boisées d'une part mais aussi parce que le territoire comprend un certain pourcentage de forêts âgées qui ont la capacité de stocker encore plus de CO².

On constate toutefois des disparités régionales. Le nord-est a la capacité de stocker davantage de carbone que la région méditerranéenne par exemple. Tout dépend en effet du climat, de l'essence, du type de sol ainsi que des pratiques de gestion.

En France les activités forestières sont prises en compte dans deux articles du protocole de Kyoto : Art. 3.3 sur la déforestation et les nouveaux boisements, Art 3.4 sur la gestion forestière.

Dossier de presse Cop 21 sur l'agriculture et la forêt : http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/151130_dp_cop21_maaf-bd.pdf